

Après les heurts, quelle voie pour les syndicats ?

L'intersyndicale mobilisée contre la réforme des retraites doit désormais composer avec une frange plus radicale dans les défilés. De quelles options dispose-t-elle ? On fait le point.

Des commerces retranchés derrière un rideau de fer ou des planches de contreplaqué. Des terrasses vidées, des portes fermées ; du mobilier, rangé. Et, à la fin, toujours cette question : quand cela va-t-il dérapé ?

Car à Angers, depuis jeudi 23 mars, la violence s'est invitée dans les cortèges contre la réforme des retraites. La douceur angevine s'est matinée de colère, exprimée par une frange d'« ultras » – minoritaires, on ne le répètera jamais assez – mais bien décidés à en découdre avec les forces de l'ordre.

Pour l'intersyndicale (CFDT, CFTC, CGE-CGC, CGT, FO, FSU, Unsa, Solidaires, Unef et MNL) c'est, clairement, une épine dans le pied. Et un sujet d'inquiétude. « Après deux mois d'un mouvement social exemplaire et inédit depuis cinquante ans, très largement soutenu par la population, [...] l'absence de réponse de l'exécutif conduit à une situation de tensions dans le pays qui nous inquiète très fortement », résumant les organisations dans un communiqué, diffusé hier.

« Conditions de sécurité pas réunies »

Au niveau local, la mobilisation, même si elle reste importante pour une ville comme Angers, a marqué le pas. 16 000 personnes le 23 mars ; 9 000 le 28 mars. Comme si la multitude cédait un peu de terrain à la radicalisation, finalement. « Une chose que je constate, et que je regrette, c'est que des gens nous ont déjà dit qu'ils préféreraient faire grève plutôt que manifester, puisque les conditions de sécurité ne sont pas réunies », déplore Antoine Lelarge, pour la CFDT.

S'ils découragent certaines volontés de battre le pavé pour contester une réforme « injuste et injustifiée », comme ne le cessent de répéter les syndicats, les « ultras » contribuent aussi à brouiller leur message. « C'est



Selon l'intersyndicale, la manifestation avait rassemblé 16 000 personnes, jeudi 23 mars à Angers, contre la réforme des retraites. | PHOTO : ARCHIVES OUEST-FRANCE

indéniable et problématique, confirme Antoine Lelarge. Et sur le plan médiatique, cela se ressent. À la mobilisation des personnes qui manifestent de façon pacifique, on substitue des images de poubelles

en feu. » Dont acte... Reste que pour l'intersyndicale, le responsable est bien le gouvernement. « En ne répondant pas à la demande de retrait, en usant du 49-3, l'exécutif a fait le choix

d'accentuer la crise démocratique et sociale. Pourtant, dès le début, les organisations syndicales et de jeunesse avaient prévenu [...] du risque d'explosion sociale. »

« Garantir le droit de manifester »

Dès lors, si elle veut garder la main, deux options se présentent à l'intersyndicale, avant la prochaine mobilisation, jeudi 6 avril. La première est interne. « Nous sommes en train de former, d'accompagner et de faire monter en puissance notre service d'ordre », précise Antoine Lelarge.

La seconde est à trouver du côté de la préfecture... « Force est de constater qu'à Angers, la mise en œuvre du maintien de l'ordre n'a pas permis d'assurer le droit de manifester pacifiquement et en sécurité », conclut l'intersyndicale dans son communiqué.

Dans ces conditions, elle demande à rencontrer rapidement le préfet de Maine-et-Loire, Pierre Ory. « Pour garantir le droit de manifester. » Rendez-vous est pris : ce sera ce vendredi, en fin de matinée.

Jean-Philippe NICOLEAU.

L'initiative

Des événements angevins labellisés écoengagés



Les représentants des douze événements culturels ou sportifs labellisés écoengagés par le Réseau éco-événement. | PHOTO : OUEST-FRANCE

Lundi, une douzaine de structures culturelles ou sportives angevines ont reçu le label Événement écoengagé, décerné par l'association Réseau éco-événement. Celle-ci incite les organisateurs, mais aussi les artistes et les partenaires d'un événement à se mobiliser contre les dérèglements climatiques.

Ainsi, le Festival d'Anjou a obtenu le niveau 1 avec 30 critères remplis cette année ; Nature is bike, le niveau 2,

dit en transition, avec 50 critères cochés. Le niveau 3, dit niveau soutenable, implique d'en respecter 70. Covoiturages, parcs à vélos, recyclage, réservation incitative des billets de train... On pourrait en énumérer beaucoup. Tout Angers bouge accède au niveau 1, entraînant les partenaires locaux de l'événement à mettre en place des navettes, à recycler les déchets, et se promet d'accéder au niveau 2 la prochaine fois.

Le mot

Zététique

Souhaitant appliquer les méthodes du doute à l'écologie, l'Association de zététique pour un écologisme rationnel propose, ce vendredi, des jeux, un concert et deux expériences sociales. L'une mettra ses participants en situation de biais cognitifs, et l'autre portera sur la sagesse des foules. Ce vendredi, à 20 h, au Quart'Ney, 5-9, rue Ernest-Eugène-Dubois. Prix libre. Lire notre article sur www.ouest-france.fr/angers

Carnet

Naissances

Faustine Rosell, 2, cour du Plat-d'Étain, Le Puy-Notre-Dame ; Charly Magueur, 25, rue du Docteur-Michel-Gruet, Angers ; Joseph Lefebvre, 9, rue Jean-Mermoz, Angers ; Charles Perrier, 14, boulevard de Strasbourg, Angers ; Lola Vallée, 12, rue des Merises, Le Plessis-Grammoire ; Matthys Diboine, 7, rue des Mortiers, Angers ; Andréa Le Quay Dusser, 26, route du Bourg-Dion, Brissac-Loire-Aubance ; Many Mangeard Garniel, 33, rue des Filassiers, La Possonnière ; Isra Ahamed, 8, rue Marcel-Cerdan, Angers ; Jade Chailloux et Manon Chailloux, 21, rue de la Croix, Gennes-Val-de-Loire ; Elya Duperray, 599, route du Lavoir, Loire-Authion ; Echame Maha-

moudou, 4, allée des Chênes, les Violettes, Segré-en-Anjou Bleu ; Tiago Fazilleaud et Télió Fazilleaud, 27, route d'Angers, Le Lion-d'Angers ; Aëla Simonneau, 109, rue Pierre-Pilard, Trélazé ; Rasseil Abdelmounaim Abdallah, 31, rue de Jérusalem, Angers.

Décès

Claude Benito, Bouchemaine ; Louis Bernier, Tiercé ; Éliane Cormy veuve Cossé, Angers ; Maurice Dubois, Angers ; Richard Ferenz, Angers ; Daniel Gaultier, Mauges-sur-Loire ; Anne-Marie Onillon, Angers ; Jacques Pierron, Corzé ; Germaine Sécher veuve Marchand, Angers.

Violences policières : près de 400 personnes réunies hier

« Jusqu'où ira la violence d'État sur la population ? », demandait, mercredi, l'union Solidaires 49, appelant à un rassemblement pour protester contre les violences policières. L'organisation syndicale fait ici référence aux violences observées lors des récentes manifestations contre la réforme des retraites à Angers, ou lors du rassemblement contre les méga bassines aménagées à Sainte-Soline, dans le sud des Deux-Sèvres. Hier, à 19 h, près de 400 personnes ont répondu à cet appel en se réunissant dans le calme sur la place du Ralliement.



Hier, à 19 h, près de 400 personnes se sont rassemblées, place du Ralliement, pour protester contre les violences policières. | PHOTO : OUEST-FRANCE

Cinéma

Angers – Cinéma Pathé,

1, avenue des Droits-de-l'Homme
65 : la Terre d'avant : 22 h.
Alibi.com 2 : 15 h 50, 20 h.
Apaches : 17 h 50, 20 h, 22 h 05.
Astérix et Obélix : l'empire du Milieu : 16 h 20.
Bonne conduite : 13 h 30, 15 h 45, 20 h, 22 h 05.
Creed 3 : 14 h 10, 16 h 45, 19 h 25, 22 h.
De grandes espérances : 13 h 30, 17 h 45.
Donjons & dragons : l'honneur des voleurs : 20 h 30.
Je verrai toujours vos visages : 14 h 15, 16 h 45, 19 h, 21 h 30.
John Wick 4 : 17 h, 20 h 20 ; VO : 13 h 30.
La chambre des merveilles : 15 h 40, 22 h 10.
Les petites victoires : 14 h 15.
Mon crime : 13 h 40, 17 h 45.
Sage-homme : 14 h 15, 16 h 45, 19 h 15.
Scream VI : 13 h 50, 16 h 30, 19 h 10,

21 h 50.
Shazam ! La rage des dieux : 13 h 45, 16 h 40, 19 h 45 ; 3D : 13 h 30, 16 h 15, 19 h, 21 h 45 ; VO : 21 h 35.
Sur les chemins noirs : 14 h, 16 h, 18 h, 20 h.
Les 400 Coups,
2, rue Jeanne-Moreau
Ailleurs si j'y suis : 18 h 30.
Chili 1976 (VO) : 15 h 40, 22 h 20.
Dalva : 13 h 15, 17 h 55.
Emily (VO) : 13 h 15.
Empire of light (VO) : 13 h 15.
Eternal daughter (VO) : 15 h 45, 22 h 20.
Everything everywhere all at once (VO) : 20 h 50.
Houria : 22 h 15.
Je verrai toujours vos visages : 13 h 15, 15 h 20, 20 h.
La leçon d'allemand (VO) : 17 h 45.
Le syndicaliste : 16 h, 22 h.
Le bleu du caftan (VO) : 13 h 15, 19 h 45.

Los reyes del mundo (VO) : 17 h 25.
Mon crime : 15 h 45, 20 h 15.
Sept hivers à Téhéran (VO) : 18 h 15.
Sur les chemins noirs : 13 h 15, 17 h 50, 20 h.
The Fabelmans (VO) : 20 h 25.
The lost king (VO) : 15 h 05, 19 h 45.
The son (VO) : 13 h 15.
The whale (VO) : 15 h 45.
Toute la beauté et le sang versé (VO) : 22 h.
Voyages en Italie : 17 h 55.

Chalonnais-sur-Loire – l'Espace ciné, rue Félix-Faure
Scream VI : 20 h 30.

La Possonnière – CinéVillages, rue de Landeronde, salle du Ponton
Les petites victoires : 20 h 30.

Les Ponts-de-Cé – Cinéville, ZAC Moulin-Marcille
65 : la Terre d'avant : 22 h 20.
Alibi.com 2 : 16 h 30, 18 h 30, 20 h 30, 22 h 25.

Bonne conduite : 14 h 10, 16 h, 18 h 15, 20 h, 22 h 05.
Creed 3 : 19 h 45, 22 h 10.
John Wick 4 : 13 h 40, 17 h 10, 20 h.
La chambre des merveilles : 13 h 45, 15 h 50, 17 h 55, 20 h 40.
Les petites victoires : 13 h 40, 15 h 40, 17 h 45.
Mon crime : 14 h 10, 16 h 20.
Sage-homme : 13 h 45, 20 h 40.
Shazam ! La rage des dieux : 13 h 50, 16 h 40, 19 h 30, 22 h 05.
Sur les chemins noirs : 14 h, 16 h 10, 18 h 15, 20 h 20.

Publicité

Marbrier funéraire : un métier passion qui s'adapte au monde d'aujourd'hui

La Maison des Obsèques GROUPE vyv

Le marbrier funéraire exerce un métier artisanal très complet, à la fois technique, créatif et à forte dimension humaine.

Ses missions sont multiples. Il réalise les travaux de marbrerie dans les cimetières : pose de pierre tombale en granit ou en marbre, rénovation de monument, de chapelle, création et aménagement d'espace cinéraire dans les cimetières communaux, construction de caveaux, travaux de terrassement en prévision de l'inhumation du défunt.

Autrefois très physique, le métier de marbrier funéraire a fortement évolué au fil des années et des avancées technologiques. Il est loin, le temps où cet artisan qualifié travaillait uniquement à la main, équipé d'une pelle et d'une pioche. De la conception du monument funéraire sur logiciel 3D jusqu'à la réalisation du projet, le marbrier funéraire utilise désormais un matériel performant et adapté, conçu pour faciliter son travail et répondre précisément aux besoins des familles : machines-outils numériques d'usinage, véhicules avec bras télescopique, camions-grues télécommandés pour faciliter le travail dans les cimetières, etc.

Au sein des agences La Maison des Obsèques, tout est mis en place pour permettre aux marbriers funéraires de réaliser leur mission dans les meilleures conditions et en toute sécurité. Les besoins des familles ont évolué : celles-ci souhaitent désormais des monuments modernes et réellement personnalisés à l'image du défunt. En bénéficiant des derniers outils, les marbriers funéraires La Maison des Obsèques peuvent mettre tout leur savoir-faire en œuvre pour y répondre.

Ets ARNAUD
Angers - Montjean-sur-Loire - La Pommeraye - Saint-Florent-le-Viel
Saint-Pierre-Montlimart - Saint-Germain-sur-Moine
09 70 25 26 26
RCS Paris B 814 500 757 - Orias : 18006843

1^{er} RÉSEAU FUNÉRAIRE FONDÉ PAR DES MUTUELLES
Harmonie mutuelle GROUPE vyv mgen GROUPE vyv mutac

ESPACE Aubade
SANITAIRE • CARRELAGE • CHAUFFAGE

Portes Ouvertes

MARQUE PRÉFÉRÉE des Français

Économisez jusqu'à 600€* sur votre salle de bain et votre carrelage

VENDEDI 31 MARS - SAMEDI 1^{er} ET LUNDI 3 AVRIL 2023 de 9h à 19h sans interruption

*TTC. Les devis effectués pendant la période des portes ouvertes sont valables du 31 mars au 30 avril 2023. Offre non cumulable avec d'autres opérations en cours. Voir conditions en magasin.

C.A. DE L'HOIRIE, RUE CHARLES LACRETELLE
ANGERS-BEAUCOUZÉ - 02 41 39 64 80
www.espace-aubade.fr